

Conditions de travail, salaires, inclusion : point de rupture dans les écoles

La FSU-SNUipp Paris dépose une alerte sociale simultanément
aux 101 autres départements français

Réformes après réformes, les politiques éducatives des dernières décennies ont contribué à fragiliser le service public d'éducation. L'École se trouve privée des moyens nécessaires à la réussite de tous-tes les élèves et la crise d'attractivité du métier d'enseignant-e s'enracine.

À Paris, la situation est préoccupante, la FSU-SNUipp alerte !

Conditions de travail dégradées : pour pouvoir travailler correctement, les enseignant-es ont besoin d'une véritable formation de qualité, du recrutement de remplaçant-es, d'enseignant-es spécialisée-es dans l'aide aux élèves en difficulté et d'accompagnant-es d'élèves en situation de handicap. Ils-elles ont également besoin que cessent les injonctions et les dysfonctionnements de l'Administration mais aussi de retrouver des droits en termes de mobilité géographique, temps partiels et disponibilités.

Urgence salariale : la faible augmentation du point d'indice et les modiques primes mises en avant par le gouvernement ne sont pas du tout à la hauteur, et encore moins à Paris où le coût de la vie est particulièrement élevé. Une augmentation indiciaire de 300€ pour tous-tes et sans contrepartie s'impose, ainsi qu'une augmentation de l'indemnité de résidence et une politique volontariste pour loger les personnels.

Inclusion des élèves en situation de handicap : sans moyen, sans formation, sans véritable statut pour les accompagnant-es (AESH), sans engagement de l'État dans le secteur médico-social et souvent sans réponse de la part de la hiérarchie, l'inclusion repose grandement sur les seul-es enseignant-es et AESH, au détriment de leur santé parfois mais aussi de la scolarité des élèves concerné-es et des autres élèves de ces écoles.

L'État doit mettre les moyens financiers et humains pour que les droits des enfants en situation de handicap soient respectés et que les heures d'accompagnement soient systématiquement honorées.

Le Ministère et l'Académie de Paris portent la responsabilité de la dégradation des conditions de scolarisation de tous-tes les élèves, des conditions de travail et de la santé de ses personnels. Enseignant-es et AESH portent l'École à bout de bras, le nombre de démissions augmente considérablement, il y a urgence !

La FSU-SNUipp Paris dépose, en coordination avec tous les autres départements français, une alerte sociale préalable à un préavis de grève. La FSU-SNUipp attend des réponses concrètes tant au niveau national qu'au niveau départemental. À l'aune des réponses reçues, elle prendra ses responsabilités quant aux suites à donner à cette alerte sociale.